



# POUR AFFICHAGE

---

## OFFRE D'EMPLOI # 2017-03

---

**Les commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James vous offrent un emploi surnuméraire d'un an avec possibilité de prolongation comme ressource régionale à titre d' **Agente ou agent de développement en déficience intellectuelle****

EMPLOI	: Agente ou d'agent de développement
LIEU DE TRAVAIL	: L'une des commissions scolaires selon la provenance de la personne retenue.
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	: La direction des services de l'enseignement de la commission scolaire accueillante.
HORAIRE DE TRAVAIL	: 35 heures/semaine
SALAIRE	: De 41 668 à 78 992 \$

---

### **NATURE DE LA TÂCHE**

***En tant que ressource régionale, la personne sera appelée à fournir son expertise à l'ensemble des commissions scolaires en déficience intellectuelle.*** Elle développera son expertise et favorisera la collaboration entre les partenaires dans un but de partage d'information, d'expertise et d'expérience, et ce, afin d'outiller les milieux scolaires et les partenaires.

L'emploi d'agente ou agent de développement comporte plus spécifiquement la recherche, l'analyse et le développement d'activités reliées à la gestion des troubles du comportement et le développement de relations avec la communauté dans le cadre de ce dossier. L'agente ou l'agent voit à la planification, la coordination et l'animation de la mise en œuvre d'un plan d'action en lien avec cette thématique et faisant appel aux ressources internes et externes des commissions scolaires concernées.

### **ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

#### **QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

L'agente ou l'agent de développement contribue à la réalisation, puis à la mise à jour du plan stratégique des commissions scolaires concernant la thématique pour laquelle elle ou il intervient; le cas échéant, elle ou il se familiarise avec les différents programmes concernant le dossier auquel elle ou il est affecté, évalue leur pertinence, les fait connaître aux intervenantes et intervenants du milieu et en facilite la mise en œuvre.

Elle ou il analyse les besoins des milieux, identifie les ressources disponibles des réseaux internes et externes, consulte les intervenantes et intervenants, élabore un plan d'action, en informe le personnel d'encadrement des services et des établissements et formule des recommandations.

Elle ou il élabore et réalise, avec d'autres ressources des commissions scolaires concernées, des activités de sensibilisation, d'information et de formation à l'intention du personnel concerné par les différents programmes et activités du dossier.

Elle ou il établit et maintient des relations de collaboration avec les représentantes et représentants des organismes partenaires pouvant être impliqués dans les différents programmes étudiés pour obtenir ou fournir des avis ou des renseignements; elle ou il intervient auprès des organismes concernés pour faire connaître les ressources et les services des commissions scolaires et des établissements.

Elle ou il représente les commissions scolaires auprès des divers partenaires et ressources avec lesquels elle ou il entre en rapport; elle ou il anime les rencontres des spécialistes intéressés; elle ou il coordonne le travail des groupes concernés par la thématique.

Elle ou il procède périodiquement à l'évaluation des activités en lien avec la thématique pour laquelle elle ou il intervient; elle ou il émet des commentaires, produit des rapports et formule des recommandations en vue de la réalisation des activités.

## **QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES**

### **Scolarité / Expérience**

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée.

### **Exigences particulières**

- Posséder une bonne connaissance du milieu scolaire;
- Posséder une bonne capacité d'analyse organisationnelle;
- Posséder une expertise en déficience intellectuelle;
- Posséder des habiletés de communication de haut niveau;
- Avoir le souci d'un service à l'élève de grande qualité;
- Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de rigueur;
- Posséder un permis de conduire valide et une voiture.

**La personne devra se déplacer sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James.**

**Les personnes retenues devront se soumettre à une vérification des antécédents judiciaires, un test psychométrique et une entrevue de sélection.**

## **GUIDE DE POSTULATION**

Les commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James appliquent un programme d'accès à l'égalité en emploi et invitent les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.

Les personnes intéressées par cet emploi devront faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae, avant 16 h, **lundi 1er mai 2017**, en ayant soin de bien identifier le titre du poste.

Service des ressources humaines  
Commission scolaire du Lac-Abitibi  
500, rue Principale  
La Sarre (Québec) J9Z 2A2  
[resshum@csdla.qc.ca](mailto:resshum@csdla.qc.ca)

Le 19 avril 2017